



## SO WHAT ?

N° 11

### Editorial



Michel Barnier, après avoir salué l'esprit plus constructif qui émanait du discours de Mme May le 22 septembre dernier, a insisté sur la nouvelle dynamique qui s'est ouverte lors de l'inauguration du 4e round de négociation. Il n'en demeure pas moins que le processus est lent, trop lent. Le groupe de pilotage sur le *Brexit* du Parlement européen l'a encore rappelé dans une résolution du 3 octobre. L'offre britannique sur les droits des citoyens européens est de bonne volonté, mais le document commun aux deux parties publié au cours du 4<sup>e</sup> round indique que de nombreuses zones d'ombre demeurent. Sur la nécessité de discuter dès à présent d'une phase de transition avant tout retrait effectif, David Davis s'est une fois de plus heurté à une fin de non-recevoir. La *task force* campe sur ses positions : cet aspect ne saurait être abordé sans que les questions du solde de tout compte et la situation de la frontière nord-irlandaise soient également réglées.

Pour plusieurs observateurs, dont Peter Hain, l'ancien ministre travailliste chargé notamment de l'Irlande du Nord de 2005 à 2007, le Royaume-Uni devrait renouer avec les principes qui ont fait la qualité de sa diplomatie : tisser un lien personnel avec les partenaires, être clair, instaurer la confiance, et faire preuve de créativité. Ces qualités peuvent aussi inspirer les Européens. Qu'il s'agisse des Britanniques principalement et des négociateurs de l'Union accessoirement, force est d'admettre que les conditions pour que les discussions soient productives ne sont pas réunies.

Les rapports entre les différentes parties sont certes cordiaux, mais ils restent distants. David Davis a été nommé pour son soutien au *Brexit* lors du référendum. Il n'est pas spécialement réputé pour ses qualités de diplomate, bien qu'il ait été responsable des questions européennes dans le Gouvernement de John Major il y a de cela

plus de vingt ans. La promotion de ce vieux cacique conservateur au rang de négociateur en chef pour le *Brexit* et sur qui plane l'ombre de l'extravagant ministre des Affaires étrangères, Boris Johnson, n'était peut-être pas le meilleur choix. Les Européens semblent avoir réfléchi de la même façon en retenant le Français Michel Barnier qui n'a pas une grande carrière diplomatique et dont la connaissance du Royaume-Uni et de sa langue est relative. Dans de telles conditions, l'établissement d'un lien personnel qui permettrait une entente fraternelle paraît improbable.

Le manque de clarté est cependant le principal grief à formuler à l'encontre du Gouvernement britannique. L'Observatoire s'en fait régulièrement l'écho sans qu'il soit nécessaire d'y revenir. En parallèle de ces critiques bien légitimes, l'équipe de négociateurs européens n'est pas totalement exempte du même reproche. Certes, les objectifs et l'agenda de l'Union européenne sont limpides. Toutefois, les approches concrètes ne sont pas légères. L'Union européenne ne parvient pas à déterminer le montant exact de la facture pour solde de tout compte. Elle n'est pas non plus très constructive en ce qui concerne la recherche d'une solution pour la question irlandaise. Les lignes directrices de la *task force* ressemblent à celles du gouvernement britannique : beaucoup de déclarations d'intention (pérennisation de l'accord du Vendredi saint et de la zone commune de voyage), mais la problématique du contrôle des flux de citoyens européens transitant par l'Irlande reste sans issue.

Progressivement, faute de concessions réciproques et d'un esprit véritablement constructif de part et d'autre, créer une relation de confiance paraît bien difficile. Les Britanniques, mal préparés, sont dominés pour l'instant par les Européens. L'idée



selon laquelle David Davis pourrait jouer des dissensions entre États membres pour négocier s'éloigne à l'heure actuelle. Incapable d'inspirer la confiance de son propre peuple sur le *Brexit*, le Gouvernement se retrouve dans une position similaire avec les Européens. Nous pouvons dès lors comprendre pourquoi certaines personnalités comme Guy Verhofstadt laissent croire que le *Brexit* est un dossier accessoire pour l'Union qui doit avancer sur d'autres sujets. Il y a même une certaine satisfaction de la part des pro-Européens de voir qu'un retrait de l'UE s'apparente à un chemin de croix plutôt qu'à une promenade de santé.

Dans ce contexte, la créativité collective ne peut être au rendez-vous, malgré les appels légitimes en ce sens de Mme May à Florence. Nous partageons son opinion quant à la nécessité d'être inventif face à cet événement inédit qu'est le *Brexit*, mais encore faut-il y réfléchir sérieusement. La radicalité de la position européenne - tout à fait compréhensible au demeurant - selon laquelle aucun autre sujet ne sera abordé avant que les dossiers irlandais, des citoyens européens et de la facture britannique ne soit réglés, ne permet pas d'envisager un quelconque progrès dans l'immédiat. La précarité de la situation de Mme May à la tête du Gouvernement est aussi un frein majeur pour construire un plan crédible pour les deux à quatre années à venir. Lorsque l'on est en permanence dans le calcul politique pour sauver son poste, servir l'intérêt général de son pays à long terme est effectivement compliqué.

Le temps des riches heures de la diplomatie européenne où se réunissaient des Metternich, Talleyrand, Cavour et Jenkinson pour discuter du destin du continent est bien révolu...

\*  
\*      \*

## Récapitulatif des dernières publications du site

☞ Patrick Birkinshaw publie en exclusivité son dernier éditorial relatif au *Brexit*. L'acuité de son analyse nous permet de mieux comprendre que se retirer de l'Union européenne est loin de signifier la disparition de son influence normative dans l'ordre juridique interne britannique.

☞ L'événement de la fin du mois de septembre est bien évidemment l'intervention de Mme May à Florence. Elle fait l'objet d'un décryptage détaillé sur le site. Le discours demeure à ce jour la seule preuve tangible de la volonté des Britanniques d'avancer sur certaines questions, notamment sur le droit des citoyens européens.

☞ Souvent présenté par les médias comme l'adoption du *EU (Withdrawal) Bill*, le vote des Communes en deuxième lecture dudit texte début septembre ne marque qu'une première étape substantielle des discussions au Parlement. La suite nous dira si les prochains stades conduiront à amender le projet de loi.

### À lire, à consulter et à savoir

L'Union européenne et le Royaume-Uni poursuivent la publication des documents de négociations à la veille de chaque round (le dernier s'est déroulé du 24 au 28 septembre). Nous noterons les communications techniques sur des aspects en apparence accessoires, mais essentiels, du *Brexit*, dont les procédures administratives découlant directement du droit de l'Union (par exemple, les marchés publics), l'accès aux données ou encore les droits de propriété intellectuelle.

La commission chargée de la législation déléguée de la Chambre des Lords a publié son rapport sur le projet de loi de retrait de l'UE. Le ton est, comme prévu, particulièrement critique quant aux pouvoirs législatifs accordés au Gouvernement fondés sur des dispositions trop vagues. Pour résumer, la commission recommande une intervention directe du Parlement pour mieux encadrer les ministres, notamment lorsqu'il s'agit de corriger le droit de l'UE conservé en droit interne. Des limites temporelles plus explicites quant au recours à ces pouvoirs sont aussi souhaitées.

La revue *Cité* des PUF consacre un numéro spécial « L'Europe, une renaissance ? » Entre le *Brexit*, les poussées nationalistes et les discours volontaristes du président de la République française, la question est plus que jamais discutée.

Christian Auer, contributeur pour l'Observatoire, proposera une conférence à Strasbourg sur le *Brexit* le 18 octobre à 17 h à l'Institut Le Bel. La diffusion de cette information permet de vous rappeler que l'Observatoire est susceptible de faire la promotion de toute initiative scientifique relative au *Brexit* via son site et par la lettre d'information.

Face aux enjeux pratiques et théoriques majeurs du *Brexit*, l'Université Paris I propose une formation courte sur le sujet sous la responsabilité du directeur de l'Observatoire du *Brexit*. Les informations sont disponibles sur le site de Paris I et de l'Observatoire.

<https://brexit.hypotheses.org/>  
Contact : [observatoirebrexit@gmail.com](mailto:observatoirebrexit@gmail.com)

